

COMPOSITION DU DOSSIER D'INSCRIPTION A LA PROGRAMMATION 2017

Pour que votre demande d'inscription soit recevable, vous devrez OBLIGATOIREMENT JOINDRE A VOTRE FICHE DE RENSEIGNEMENTS LES DOCUMENTS CI-DESSOUS

Le dossier est demandé en 2 exemplaires

1 Présentation du projet :

1.1 Note justificative :

Cette note doit permettre de justifier :

- Le projet au regard des besoins de déplacements (ex. équipements publics à desservir), des itinéraires existants et /ou en projet.
- Les principes d'aménagement choisis (pourquoi une bande, une piste, etc.)
- Pour les projets ayant déjà fait l'objet d'une inscription partielle (tranche financière) à des programmations départementales antérieures, présenter le dossier technique dans sa globalité.

1.2 Plan de situation :

- Cartographie globale de votre territoire avec les différents aménagements cyclables réalisés ou en projet.
- Cartographie avec un zoom sur le secteur concerné par le projet.

1.3 Echéancier :

Cet échéancier devra indiquer le phasage des différents travaux prévus.

2 Délibération de la collectivité mentionnant :

- La sollicitation de la subvention départementale (préciser le montant de l'aide demandée),
- La compétence « Aménagements cyclables » dans les statuts de la collectivité,
- L'engagement à ne pas commencer les travaux avant la date d'inscription à la programmation (hors cas de demande de dérogation exceptionnelle),
- L'engagement à prendre en charge le fonctionnement et la maintenance des aménagements réalisés,
- Le plan de financement prévisionnel de l'opération (préciser en particulier les subventions obtenues ou demandées auprès des différents organismes).

3 Eléments administratifs complémentaires :

- Le Plan d'Occupation des sols ou le Plan local d'Urbanisme s'ils ont été réalisés ou réactualisés et s'ils n'ont pas déjà été transmis précédemment ou leur état d'avancement si les procédures administratives sont en cours,
- Les attestations de propriété concernant les terrains sur lesquels seront réalisés les équipements,
- Les autorisations administratives auxquelles l'opération est soumise ou leur état d'avancement si les procédures administratives sont en cours.